



## Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Marne

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Marne est un établissement public de l'Etat. Corps intermédiaire, elle assure une fonction de représentation des intérêts de l'Industrie, du Commerce et des Services (soit environ 5200 entreprises) auprès des pouvoirs publics. La Chambre de Commerce et d'Industrie contribue de façon générale au développement économique de la Haute-Marne en particulier par l'accompagnement des entreprises ainsi qu'à l'attractivité et à l'aménagement de son territoire.

### contact //

CCI Haute-Marne

#### Adresse

55 rue du Président Carnot  
52115 Saint-Dizier Cedex

Site web [www.haute-marne.cci.fr](http://www.haute-marne.cci.fr)

Notre premier cahier d'acteurs (n°6) a mis en perspective les besoins de Cigéo et le contexte territorial de la Haute-Marne à l'horizon 2025. Les tendances lourdes qui orientent l'évolution du département laissent voir plusieurs domaines de tension prévisibles concernant :

- La capacité du tissu économique local à répondre aux besoins de Cigéo,
- Le marché du travail,
- La mobilité des biens et des personnes,
- La précarité énergétique liée au bâti ancien,
- Les effets d'image possibles sur les productions agricoles et le tourisme.

Nous avons souligné dès lors la nécessité de mettre en place des contreparties à la hauteur du service rendu à la communauté nationale assortie d'**une implication forte de l'Etat pour coordonner le projet Cigéo et impulser la mobilisation des industriels du nucléaire dans le déploiement d'activités nouvelles pour le territoire.**

Ce deuxième cahier d'acteurs s'appuie sur une lecture croisée entre les attentes des acteurs économiques et les perspectives de développement portées par l'Etat au travers du Schéma interdépartemental de développement des territoires (SIDT). En effet, si de nombreuses convergences de vue existent, des différences demeurent, en particulier sur la capacité du projet industriel Cigéo à modifier durablement le contexte économique local.

Comme pour notre première contribution, notre propos n'est pas de porter un jugement sur le mode de traitement des déchets ou les choix technologiques mais de souligner les défis à relever dans l'intérêt du projet et des territoires d'accueil. ■

## // Une réflexion sur les infrastructures qui ignore les besoins des territoires

Le Schéma interdépartemental de développement des territoires vise en priorité à répondre aux questions que pose l'implantation du projet industriel dans l'environnement territorial. A ce titre, il s'attache à résoudre les problèmes liés à l'adaptation des infrastructures et des réseaux pour permettre le raccordement du site et son approvisionnement. Les ambitions 2 et 3 du SIDT expriment ainsi cet objectif : *permettre la desserte de la zone Bure-Saudron en maîtrisant les impacts du transport sur l'environnement et les espaces habités. Bénéficier des ressources industrielles nécessaires dans le contexte environnemental - approvisionnement en eau, en électricité et desserte numérique à très haut débit.*

Plus que les autres, les ambitions 2 et 3 prennent peu en compte les besoins du territoire. Ainsi les chiffres que nous avons fournis sur le fret des entreprises locales pouvant faire l'objet d'un report modal de la route vers le fer n'ont pas eu d'incidence sur l'évaluation des scénarios ferroviaires.

Si « *l'ambition est de permettre l'acheminement ferroviaire d'autres frets, en particulier les frets de chantier et les frets industriels ou agro-alimentaires qui seraient générés localement* » (SIDT page 17),

## // L'attractivité du territoire pendant la phase de chantier et au-delà...

Parce qu'il s'agit de réussir l'implantation de Cigéo, le SIDT répond à la question complexe de l'attractivité des territoires sous l'angle de l'habitat et des services à offrir à une nouvelle population qui viendra pendant la phase de chantier et pour l'exploitation du centre. L'ambition 4 traduit ainsi cet objectif : *anticiper les besoins d'hébergement et coordonner les acteurs du logement, développer les services liés à l'accueil de nouveaux ménages et conforter le cadre de convivialité, développer et structurer une offre pertinente de services, coordonner les politiques publiques en vue d'investissements pertinents et équilibrés de l'habitat en maîtrisant le développement des bourgs et des villages.*

nous ne pouvons que constater une dissonance entre les intentions annoncées et la réalité des choix. Les infrastructures de transport haut-marnaises sont bien positionnées mais elles ont peu évolué depuis leur mise en service. Nous souffrons pour le ferroviaire et le fluvial d'un problème de gabarit qui limite l'usage de ces modes alternatifs à la route pour le transport de fret. La ligne ferroviaire entre Saint-Dizier et Langres est un axe structurant pour le département, mais aussi pour la région Champagne-Ardenne et le Bassin Parisien puisqu'elle constitue un des maillons du grand contournement de Paris par le nord, entre Le Havre et le sillon rhodanien. Or cette liaison <sup>(1)</sup> tend à être marginalisée au profit de lignes offrant un meilleur gabarit pour le transport de fret. Dans le domaine routier, plusieurs voies rapides restent inachevées (RN 4 et RN 67) et le réseau actuel traverse de nombreux villages occasionnant des ralentissements et des nuisances pour les riverains.

**L'activité économique a besoin d'infrastructures performantes. L'amélioration à moyen et long termes des infrastructures de transport existantes doit aussi s'inscrire dans le schéma interdépartemental de développement des territoires même si ces infrastructures ne sont pas nécessaires en tant que telles au bon fonctionnement de Cigéo. ■**

Malgré les incertitudes qui demeurent, certaines communes et communauté de communes se préparent à accueillir de nouvelles populations, comme Joinville par exemple qui met en place une politique d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain. Cependant, **le manque de visibilité sur les besoins qui émergeront in fine, est une difficulté supplémentaire** quand il s'agit d'engager des projets lourds financièrement.

**L'Andra doit particulièrement veiller à une bonne information des communes et engager dès que possible une procédure « grand chantier » afin de permettre aux collectivités d'anticiper les investissements nécessaires à l'accueil de nouvelles populations. ■**

<sup>(1)</sup> Les tunnels de Provenchère et de Culmont ainsi que la marquise de la gare de Chaumont font obstacle au passage des conteneurs de grandes tailles qui nécessitent un gabarit B ou B1.

## // Cigéo, à lui seul, aura un effet positif limité sur le tissu industriel local

La phase de construction est anticipée comme la période la plus mobilisatrice du point de vue économique avec des besoins importants en sous-traitance, en main-d'œuvre et consécutivement, mais dans une proportion qui reste à définir, des besoins d'accueil d'entreprises et de personnels. Le SIDT fixe pour objectif formulé dans l'ambition 1 de : *capter une part significative de l'activité proposée pour stabiliser et atténuer la décroissance démographique et économique. Valoriser les retombées économiques des développements industriels, principalement les activités de sous-traitance et l'économie résidentielle.*

Cette ambition couvre les différents domaines à traiter (formation, emplois et compétences, montée en compétence des entreprises locales, innovation et R&D au travers de la maîtrise des technologies clés, offres foncières et immobilières) mais prend insuffisamment en compte trois handicaps majeurs du territoire :

- un tissu industriel formé de petites voire très petites entreprises exerçant dans des secteurs traditionnels,
- peu de formation post bac sur place et l'éloignement des centres universitaires,
- la baisse continue du nombre des actifs.

**Pour engager la « mutation territoriale » annoncée (SIDT page 12) dans un contexte où « peu de ressources locales sont disponibles » (SIDT page 14), le projet Cigéo à lui seul ne sera pas suffisant. En s'adossant uniquement sur les besoins de Cigéo, les orientations servant cette première ambition apparaissent sous-dimensionnées pour réussir une mutation territoriale.**

## // Amplifier le système d'aides pour marquer la reconnaissance de la nation

Le SIDT n'aborde pas le système d'aides associé au laboratoire actuel et n'évoque pas l'avenir d'un accompagnement financier associé au projet Cigéo. Or la mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement est absolument essentielle non seulement pour corriger les handicaps et renforcer l'attractivité économique du territoire mais également en tant que reconnaissance collective

D'une part, la mobilisation non seulement de l'Andra mais de l'ensemble de la filière nucléaire (EDF, CEA, AREVA) et de leurs sous-traitants de rang 1 sera nécessaire pour réussir cette mutation. Les industriels du nucléaire doivent créer les conditions pour devenir des donneurs d'ordre réguliers des entreprises locales. Ceci peut et doit conduire ces industriels **à implanter des structures localement** (ingénierie, base de maintenance, R et D, centres de formation...) qui permettent de créer sur le territoire de nouveaux métiers et de nouveaux savoir-faire en lien avec l'énergie et les travaux en milieu contraint.

**Le projet Cigéo est une opportunité pour initier un travail sur le long terme avec la filière nucléaire.**

D'autre part dans un souci d'exemplarité, l'Andra doit s'engager sur un niveau d'activité qui sera effectué par des entreprises installées sur le territoire qu'il s'agisse d'ingénierie, de construction ou de services et productions industriels. Ceci afin **d'établir un cadre clair pour que les entreprises locales puissent s'engager**. C'est une des conditions majeures d'acceptation du projet par le territoire. A défaut, les entreprises locales s'investissent en pure perte, ainsi que la situation s'est déjà présentée, et elles finiront par se désengager avec amertume de tout investissement.

**L'Andra doit être maître d'œuvre d'un contrat de confiance avec les entreprises du territoire. L'exigence d'une clause territoriale s'inscrit dans cette perspective. ■**

de l'effort consenti par les habitants de Meuse-Haute-Marne.

Nous souscrivons totalement à l'analyse faite par la mission d'information parlementaire sur la gestion des déchets radioactifs qui suggère, dans son rapport présenté le 3 juillet 2013, **la création d'une « zone d'intérêt national » reconnue par un texte spécifique. ■**

# C O N C L U S I O N

**Le SIDT ne répond pas complètement aux enjeux du territoire. Il offre peu de perspective au-delà des activités générées directement par les besoins du projet Cigéo et pose pour condition la capacité du territoire à s'organiser pour en capter les bénéfices. Cette approche ne permettra ni de corriger nos handicaps, ni d'engager un nouveau cercle vertueux.**

**Nous attendons davantage d'engagement de la part de l'Andra pour flécher des activités nouvelles sur le territoire et une implication à long terme des industriels de la filière nucléaire pour y développer de nouvelles compétences et de nouveaux métiers.**

**Compte tenu des enjeux locaux et du caractère exceptionnel du projet, l'Etat doit coordonner les acteurs de la filière dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement exemplaire.**

